

LES MÉTALLOS S'ATTAQUENT AUX INCENDIES EN C.-B.



Métallos@l'œuvre
novembre 2017

Publication officielle du Syndicat des Métallos

Leo W. Gerard	président international
Ken Neumann	directeur national
Stephen Hunt	directeur du District 3
Alain Croteau	directeur du District 5
Marty Warren	directeur du District 6
Stan Johnson	secrétaire-trésorier international
Thomas M. Conway	vice-président (Administration)
Fred Redmond	vice-président (Relations humaines)
Carol Landry	vice-présidente internationale hors-cadre
Jon Geenen	vice-président international



Les directeurs du Syndicat des Métallos au Canada :
Marty Warren, Ken Neumann, Alain Croteau, Stephen Hunt

Bob Gallagher, rédacteur et chef de service
David Cantatore, Clairandree Cauchy, Paula Ferreira,
Kim Hume, Frank Linhares, Daniel Mallette,
Denis St. Pierre, Pat Van Horne, Brad West
corédacteurs/ corédactrices
Lesley Stodart, graphiste de Métallos@l'œuvre

Adressez toute demande ou tout article pour le magazine
Métallos@l'œuvre au : Syndicat des Métallos
Service des communications du Bureau national des Métallos
info@metallos.ca

Traduction : Services linguistiques Scott



En page couverture : Brûlage contrôlé, le 1^{er} août dernier.
Cet été, la Colombie-Britannique a subi les pires feux de forêt
jamais enregistrés.

Photo : BC Wildfire Service

Imprimé sur du papier certifié par le Syndicat des Métallos.

www.metallos.ca



MetallosCA



@MetallosCA



Joignez-vous à notre communauté en ligne de militants!

Convention de la Poste-publications n° 40006737

Retourner toute correspondance ne pouvant être
livrée au Canada au : Service des communications du Bureau national des Métallos
234, av. Eglinton Est, 8^e étage, Toronto, (Ontario) M4P 1K7



JUST

La récente conférence des Métallos à Vancouver sur la santé, la sécurité, l'environnement et les droits de la personne avait pour titre Justice 2017 – un thème qui traduit la motivation sous-tendant l'essentiel de notre travail.

Négocier une convention collective. Défendre un grief. Adhérer à un comité. Au cœur de ces initiatives syndicales visant la justice réside notre objectif de parvenir à l'équité, la dignité et le respect.

Les pensionnés Métallos au Labrador et au Québec cherchent à obtenir justice et équité après que Cliffs Natural Resources ait demandé la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (LACC). Les pensionnés et les conjoints survivants ont connu des réductions importantes de leurs pensions et perdu les prestations de maladie pour lesquelles ils avaient cotisé et sur lesquelles ils comptaient pour leur retraite.

Une telle injustice est trop répandue au Canada et notre syndicat s'acharne à modifier nos lois et à apporter la justice aux travailleurs, aux pensionnés et à leurs familles.

Ken et Max à la fête du Travail.

ICE

C'est pourquoi le métallo et député néo-démocrate Scott Duvall a lancé une campagne visant à mettre fin au vol des pensions, laquelle prévoit le dépôt d'un projet de loi d'initiative parlementaire qui fait passer les travailleurs d'abord dans les cas de restructuration et de faillite d'entreprises.

Nos accords commerciaux doivent inclure la justice pour les travailleurs. Notre syndicat participe aux négociations sur l'ALENA et le bois d'œuvre résineux en vue de protéger les travailleurs, la démocratie et l'environnement.

Notre syndicat intervient sur les questions importantes pour les Métallos et les communautés autochtones. Il soutient le rapport et les recommandations de la Commission de vérité et réconciliation, et il s'engage envers une réconciliation véritable et non simplement en paroles. Par l'entremise de notre syndicat, nous pouvons réclamer la justice pour les travailleurs et les communautés autochtones.

La justice motive notre réaction face aux catastrophes naturelles, comme les ouragans destructeurs aux Antilles, les incendies en C.-B. et les coulées de boue en Sierra Leone récemment. Dans ces situations, notre syndicat fait preuve de solidarité : des bénévoles aident directement en offrant nourriture et abri, et le Fonds humanitaire des Métallos fait des dons aux organismes de secours sur le terrain.

Nous savons qu'en mettant la solidarité au service de la justice, nous l'emporterons. Les travailleurs et les syndicats du monde entier soutiennent les membres de la SL 6486 des Métallos chez CEZinc à Salaberry-de-Valleyfield, Québec, qui s'unissent pour s'opposer aux concessions en matière de pension.

Notre syndicat nous procure la structure et les outils pour collaborer et obtenir la justice. Je vous encourage à vous adresser au syndicat face à l'injustice. Ce ne sera pas toujours facile et pas nécessairement aussi rapide que vous le souhaiteriez, mais l'effort en vaut la peine.

Alors que nous continuons à nous battre contre l'inégalité et l'injustice, je sais que je peux compter sur vous, nos membres, et sur votre travail pour instaurer la justice au quotidien.

Solidairement,



Ken Neumann
Directeur national

Gouvernement NPD en C.-B.

Fin du règne des libéraux
p. 4



Incendies dévastateurs

Les Métallos se mobilisent
p. 5



Droits autochtones

Projet de loi C-262
p. 8



Négociations fructueuses

La solidarité = de bons contrats
p. 9



Adoptez un gréviste

9^e mois de conflit à la CEZinc
p. 12



Les minières boudent

Boycott des comités de la CNESST
p. 14



Justice autochtone

Appuyer l'enquête nationale
p. 16



Héros communautaires

Métallos lauréats du Prix Jefferson
p. 19



Justice 2017

Une conférence réussie
p. 22



Dangers de l'ALENA

S'il n'est pas amélioré,
c'est un mauvais accord p. 25



Protéger les retraités

Renforcer la sécurité de la retraite
p. 26



Bon voyage!

Uber se retire du Québec?
p. 28





LA C.-B. OBTIENT UN GOUVERNEMENT NÉO-DÉMOCRATE

Un nouveau gouvernement dirige la Colombie-Britannique, mettant fin aux 16 ans de règne des libéraux de droite antisindicalistes. Des résultats d'élection très serrés n'ayant permis à aucun parti d'obtenir suffisamment de sièges et de former un gouvernement majoritaire, la province a été sur le qui-vive pendant les négociations entre les deux principaux partis et les trois membres du Parti vert provincial. Finalement, le NPD a conclu une entente avec les verts et John Horgan a été assermenté comme 36^e premier ministre de la province le 18 juillet.

Le Syndicat des Métallos a joué un rôle déterminant dans l'élection des députés néo-démocrates en lançant une campagne sans précédent afin de mobiliser ses membres, de faire valoir les questions d'importance pour les familles syndiquées et d'encourager les électeurs à voter en grand nombre.

«Nous savions que nos membres ne pouvaient se permettre quatre années de plus aux mains d'un gouvernement qui sacrifiait nos emplois et trahissait notre province, a déclaré Stephen Hunt, directeur du District 3. Il était temps d'avoir un gouvernement qui nous appuie, et grâce aux efforts incroyables des Métallos partout en C.-B., on en a un.»

Le syndicat est bien placé pour travailler étroitement avec le nouveau gouvernement et intervenir sur des questions qui importent aux Métallos. En fait, un certain nombre d'entre eux ont assumé des fonctions clés au nouveau conseil exécutif. Harry Bains, un Métallo de longue date, a été nommé ministre du Travail et Katrine Conroy, ministre de l'Enfance et du Développement de la famille. Le syndicat entretient également de solides relations avec de nombreux députés et membres du cabinet et du personnel clé.

Dès l'assermentation du nouveau gouvernement, le syndicat a rapidement organisé des rencontres avec les ministères dont relèvent ses industries clés. Le fait de pouvoir porter les préoccupations et les problèmes des Métallos directement à l'attention d'un gouvernement néo-démocrate constitue un avantage majeur.

«Un gouvernement néo-démocrate nous fait une place à la table, a souligné Stephen Hunt. Nous mettons de l'avant la perspective de nos membres et on nous écoute. Voilà qui est rafraîchissant comme changement.»

Au cours des quatre prochaines années, le syndicat fera appel à ses membres afin de déterminer les sujets qu'il devrait aborder avec le premier ministre Horgan et son gouvernement néo-démocrate dans le but d'apporter des changements positifs aux Britanno-Colombiens. ■



LES MÉTALLOS S'ATTAQUENT AUX FEUX DE FORÊT

Cet été, le Métallo Jordan Lawrence a exercé un double emploi. Secrétaire financier à plein temps de la section locale 1-417 des Métallos à Kamloops, il est aussi pompier volontaire à Clinton, à proximité.

Suite à la page 6.

Elephant Hill (C.-B.), le 27 juillet 2017
Photo : BC Wildlife Service

FEUX DE FORÊT

Le vendredi 7 juillet, des orages ont allumé de multiples feux de forêt près d'Ashcroft et de 100 Mile House. En moins de deux heures, l'incendie s'était répandu jusqu'à Cache Creek, avançant rapidement sur les surfaces herbacées. Une semaine plus tard, les feux menaçaient le village de Clinton et la population a reçu une alerte d'évacuation.

«Vue aérienne»

Avant de devenir mécanicien d'entretien à plein temps chez Tolko à Williams Lake, le Métallo Kingsley Cheung de la SL 1-2017 était pompier volontaire à temps partiel auprès des services forestiers de la C.-B.

Quand les feux de forêt se sont déclarés en juillet, Kingsley s'est rendu à la ferme d'un ami à une heure de distance pour l'aider à protéger sa propriété. Pendant qu'il était là, Williams Lake a été évacuée; il est donc resté deux semaines à la ferme, se déplaçant en engin à chenilles et érigeant des coupe-feux afin de prévenir la propagation des incendies.

La situation s'est stabilisée et Kingsley était de retour au travail chez Tolko quand le service des incendies de la C.-B. a réclamé son aide comme dirigeant des pompiers volontaires.

Après que son employeur l'a autorisé à s'engager pendant 14 jours, Kingsley a terminé son quart de 12 heures chez Tolko et s'en est allé combattre l'incendie qui ravageait le Plateau, le plus important jamais enregistré en C.-B.

Dans son rôle de chef d'une équipe d'attaque, Kingsley survolait les zones d'incendie en hélicoptère et dirigeait les équipes au sol.

«Une vue aérienne me permettait de veiller à la sécurité des équipes et de prescrire une ligne d'arrêt», a-t-il raconté.

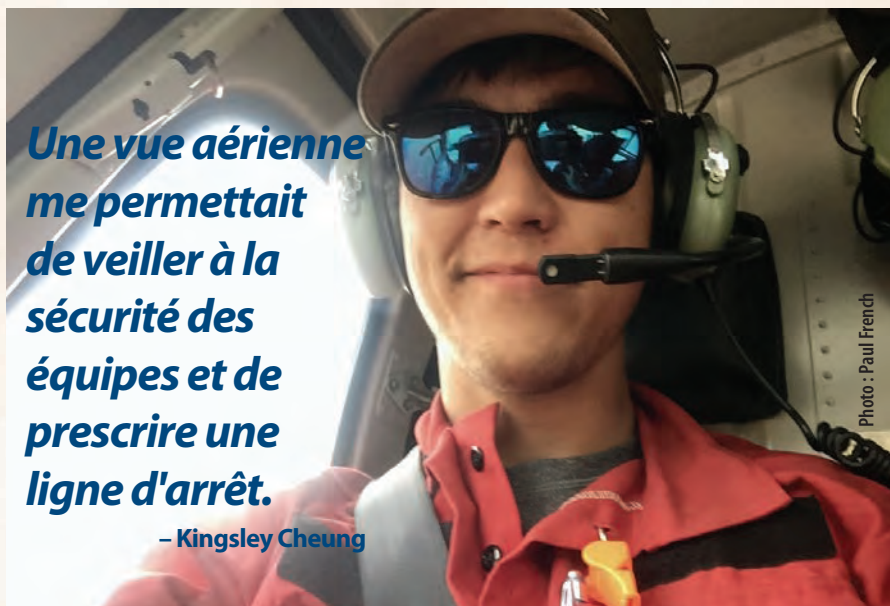


Photo : Paul French

Une vue aérienne me permettait de veiller à la sécurité des équipes et de prescrire une ligne d'arrêt.

– Kingsley Cheung

Il s'avère que Kingsley et son équipe protégeaient la région comprenant la réserve de billes de son employeur.

«Nous survolions directement les blocs de Tolko.»

Ils travaillaient aussi avec une équipe des Premières Nations.

«Les Premières Nations étaient du nombre, a expliqué Kingsley. Ce sont leurs terres. Les équipes ont travaillé fort aux côtés des équipes gouvernementales.»

Kingsley se dit reconnaissant que la SL 1-2017 l'ait soutenu, protégeant son emploi chez Tolko pendant qu'il combattait les incendies.

Le Syndicat des Métallos applaudit ses pompiers volontaires pour tout ce qu'ils font en protégeant les structures, les localités et nos ressources naturelles contre les ravages des incendies.

Évacuations

Paul French est arrivé chez lui sain et sauf, mais il a d'abord dû franchir une région en état d'alerte. Quand les incendies se sont déclarés le 7 juillet,

il traversait 100 Mile House, en route vers Williams Lake après avoir quitté Kelowna.

Paul est le premier vice-président de la nouvelle SL 1-2017 (fruit de la fusion des SL 1-424 et 1-425), qui représente 3500 travailleurs forestiers, miniers et de la santé.

Une semaine plus tard, Paul était à l'extérieur quand Williams Lake a été évacuée; il a donc passé la semaine à travailler du bureau des Métallos à Prince George jusqu'à ce qu'il puisse rentrer chez lui.

L'évacuation de 100 Mile House a touché 200 Métallos à la suite de l'arrêt de la scierie de West Fraser et des services de soutien à 100 Mile House. Les évacués sont allés à Kamloops, et certains y sont demeurés deux semaines.

Environ 1300 Métallos à Williams Lake et 100 Mile House ont été évacués. Une fois l'alerte levée à Williams Lake, les membres ont trouvé un endroit où habiter et sont retournés travailler.

Paul sait qu'au moins un membre a perdu sa maison, quelques-uns ont

Des Métallos volontaires

perdu des bâtiments de service et d'autres ont vu l'incendie directement devant leur porte.

«Faisons des hamburgers»

De nombreux évacués se sont rendus à Kamloops lorsque leur localité a été évacuée. Kyle Wolff (SL 7619) et Marty Gibbons (SL 1-417) savaient ce qu'ils devaient faire : «Faisons des hamburgers», ont-ils dit, recrutant des bénévoles parmi les Métallos désireux d'accueillir les évacués et de les aider.

Une semaine plus tard, les sections locales ont tenu un barbecue à Ashcroft, où la légion alimentait les premiers répondants. Les routes étant barrées, ils ont dû obtenir l'autorisation avant de franchir les barrages pour s'y rendre.

Dans leurs activités caritatives, les sections locales entretiennent des liens avec l'Armée du Salut, Centraide et la banque alimentaire de Kamloops et du district. Lorsque le besoin de provisions s'est présenté, les Métallos ont reçu un appel à l'aide pour livrer de l'eau potable et des couvertures aux camps de base à Clearwater.

Le service des incendies de Loon Lake a été le plus durement touché, la caserne même ayant été rasée. Les sections locales ont organisé un barbecue de bienvenue avec Centraide pour 350 personnes, recueillant 4000 \$ destinés à la reconstruction.

Secours et rétablissement

Fin septembre, les gens étaient de retour au travail et la qualité de l'air des localités touchées s'était améliorée.

Dans la plupart des cas, les dons de la Croix-Rouge – 600 \$ les deux premières semaines d'évacuation et 300 \$ au retour – ont suffi à couvrir la nourriture et les faux frais des personnes évacuées.

Le syndicat et le Fonds humanitaire des

Métallos ont versé 100 000 \$ aux efforts de secours et de rétablissement.

«Nous désirons remercier les sections locales des Métallos en C.-B. de leur soutien aux victimes et aux pompiers sur le terrain, et l'appui des sections locales du syndicat et de l'ORME dans l'Ouest canadien a permis de réserver des fonds d'urgence additionnels destinés aux membres forcés de quitter leur demeure», a déclaré Stephen Hunt, directeur du District 3 des Métallos.

En joignant ses ressources aux dons reçus, la SL 1-417 peut distribuer 10 000 \$ aux Métallos dans le besoin par un processus de demande confidentiel. En guise de remerciements, la SL 1-2017 utilise les dons pour organiser des barbecues à l'intention des travailleurs de Tolko à Lakeview Lumber et Soda Creek.

Les scieries commencent à utiliser du bois brûlé et les entreprises s'en servent afin de compenser les pertes de leurs réserves. Cependant, on prévoit des mises à pied à court terme.

À long terme, on craint que la prochaine génération de billes souffre du fait que le sous-bois ait brûlé.

Il y a un an, les Métallos de Fort McMurray (Alb.) retournaient chez eux, désireux de reconstruire leur localité après les feux de forêt.

En C.-B., l'esprit communautaire est tout aussi profond. Résilients et ingénieux, les Métallos unissent leurs efforts.

Bien que 30 000 animaux aient disparu ou été détruits par le feu, et que des résidences et de nombreux bâtiments de service aient été endommagés ou perdus, il n'est survenu aucune perte de vie.

Les enfants sont de retour à l'école, la plupart ont repris le travail et la vie reprend son cours normal. Paul, Jordan, Kingsley et Marty n'ont que du bien à dire de la façon dont les collectivités, le gouvernement, la Croix-Rouge et d'autres organismes caritatifs, les employeurs, les entreprises locales et, bien entendu, le syndicat se sont appuyés mutuellement pendant la crise, et le font maintenant, en vue du rétablissement.

«Je crois que dans l'ensemble, nous avons été très chanceux», a conclu Paul French. ■



La SL 1-2017 a tenu un barbecue pour les personnes évacuées de 100 Mile House et de Williams Lake.

Garantir les droits des **AUTOCHTONES**

Nous avons l'occasion de renforcer la législation sur les droits de la personne au Canada.

Le projet de loi C-262 émanant du député fédéral NPD Romeo Saganash garantirait la conformité des lois canadiennes avec la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Le projet de loi passera l'étape de la deuxième lecture cet automne.

Les membres du Syndicat des Métallos ont déclaré activement leur soutien au projet de loi C-262, rencontrant leurs députés en vue d'obtenir leur appui. Le directeur national du Syndicat des Métallos Ken Neumann a écrit une lettre ouverte au premier ministre demandant l'appui du gouvernement au projet de loi C-262.

Notre syndicat a ce projet de loi à cœur, car, en tant que Canadiens, nous voulons panser les plaies qui existent dans les relations entre les Canadiens autochtones et les autres Canadiens, et aussi parce que nous avons des membres autochtones. C'est un enjeu qui touche les Métallos.

Le projet de loi C-262 établit un plan d'action national de coopération et de collaboration avec les peuples autochtones, comme la Commission de vérité et réconciliation (CVR) l'a demandé. Il donnera plus de clarté aux lois fédérales et soulignera l'importance de les harmoniser, ce qui facilitera l'investissement et le développement, selon le site Web de Romeo Saganash, qui encourage l'adoption et l'application du projet de loi C-262.

En 2016, les Métallos ont cautionné le rapport final de la CVR et son appel à l'action. Selon cette dernière, le Canada doit adopter et mettre en œuvre la Déclaration comme cadre de travail pour la réconciliation.

L'année 2017 marque le 10^e anniversaire de l'adoption de la Déclaration par l'Assemblée générale des Nations Unies. Pourtant, il existe toujours un écart entre la reconnaissance officielle des peuples autochtones et l'application de politiques sur le terrain.

Romeo Saganash a participé aux négociations de la Déclaration de l'ONU il y a plus de 30 ans. Afin de boucler le cercle, les Métallos font pression en vue d'obtenir un large soutien au projet de loi C-262.

C'est le moment de passer à l'action. Fini le temps des retards et des dérobades.

Voici comment vous pouvez collaborer à appuyer le projet de loi Bill C-262 :

- ▶ Témoignez votre appui à www.adopteretmettreenoeuvre.com.
- ▶ Rencontrez votre députée/député et sollicitez son soutien au projet de loi C-262. Demandez des notes d'allocation et d'autres documents d'appoint par courriel à l'adresse info@metallos.ca. ■

Romeo Saganash, délégué du NPD.
Photo : Kai Lai



La solidarité abouti au succès à l'Université de Toronto

En septembre, la mobilisation et la solidarité des membres de la section locale 1998, une des plus grandes de notre syndicat, à l'Université de Toronto, ont abouti à des négociations fructueuses. La SL 1998, qui représente 4300 employés administratifs et techniques à la plus grande université au pays, a négocié une convention de trois ans qui améliore les salaires, la sécurité d'emploi et les conditions de travail.

Pendant le processus, la section locale a mobilisé ses membres et renforcé la solidarité afin de contrer un programme d'austérité et de concessions devenu trop commun dans le secteur public de l'Ontario. Les syndiqués ont conféré un mandat ferme à leur comité, votant à 94% pour une grève au besoin. Le contrat de trois ans prévoit des hausses salariales totalisant 6,5% et des améliorations à plusieurs clauses sur des enjeux clés comme la sécurité d'emploi et les indemnités de départ et prestations de raccordement et de retraite anticipée.

«Libre de concessions, la convention comporte d'importants avantages financiers et autres, a souligné la présidente de la SL 1998 Colleen Burke. Les négociations ont été ardues, mais notre comité a bénéficié d'énormément de soutien de nos membres pendant tout le processus.»



En 2017, les salaires seront majorés de 2,5%, et de 2% dans chacune des deux années suivantes. La hausse de cette année comprend un rajustement salarial de 0,7%, rétroactif au 1^{er} juillet, pour compenser l'augmentation de la cotisation de retraite des employés.

«Nous sommes heureux d'avoir pu négocier cette contrepartie et ainsi éviter l'érosion de nos hausses salariales générales», a-t-elle expliqué.

Le contrat rehausse les prestations de santé et d'éducation, ré-établit la prestation de raccordement et de retraite anticipée, offre de meilleures indemnités de départ, renforce la sécurité d'emploi, tout comme les droits, les options et les possibilités de réemploi du personnel confronté à des changements organisationnels.

Suite à la page 10.

1-2010

Des travailleurs du bois ratifient à l'unanimité un nouveau contrat

Les membres de la SL 1-2010 chez Wanson Lumber à Thunder Bay (Ont.) ont ratifié à l'unanimité la nouvelle convention de trois ans conclue par leur comité de négociation, laquelle comporte des augmentations salariales totalisant 4,75% et des clauses améliorant les pensions, les soins de la vue et le congé de deuil.

7065

Résidence des Bâisseurs – gains salariaux, meilleure rétention du personnel

Les quelque 70 travailleuses et travailleurs de la Résidence des Bâisseurs (SL 7065) ont renouvelé leur convention collective pour une durée de 5 ans. Le contrat prévoit des hausses de salaire de 1,75 % à 2 % par année. Aidés par la campagne FTQ sur le salaire minimum à 15%, les préposés aux bénéficiaires pourront atteindre le fameux 15 \$ l'heure en cours de contrat.

Cette entente permettra une meilleure rétention du personnel de cette résidence. Le nombre d'heures nécessaires pour atteindre le maximum de l'échelle salariale a été revu à la baisse.

665

Sécurité d'emploi pour les Métallos chez NBSK

Le nouveau contrat de cinq ans négocié par les membres de la SL 665 à l'usine de pâte à papier NBSK à Terrace Bay (Ont.) renforce leur sécurité d'emploi et leurs droits de rappel, et bonifie les salaires, les avantages et les pensions. Il comprend aussi une augmentation immédiate de 1 \$ applicable à tous les taux de salaires, une autre de 1 \$ visant les taux des gens de métier et des détenteurs d'un certificat de qualification en avril 2018, et une hausse générale des salaires de 8% pour tous les taux échelonnée sur la durée du contrat. Autres points saillants : le paiement par l'employeur de la totalité des primes des avantages, une hausse de 1,5% des pensions et des améliorations touchant les employés temporaires.

8922

Première convention pour les signaleurs routiers (Garda World)

Les 600 membres de Garda World qui œuvrent comme signaleurs, marcheurs et installateurs de chantiers routiers ainsi que chauffeurs de camion d'impact [Bumper Truck], membres de la SL 8922 des Métallos ont ratifié une première convention collective de trois ans. Ce premier contrat comprend une harmonisation des salaires pour que les travailleurs gagnent tous le salaire maximum. Outre cet ajustement, le contrat prévoit des augmentations salariales totalisant 3,35 \$ sur les trois années du contrat. Ils obtiennent aussi des gains quant au respect de l'ancienneté. Un comité de santé et sécurité a été institué.

480 9705

Meilleurs salaires, avantages et pensions chez Teck Trail

En juillet, les membres des SL 480 et 9705 chez Teck Trail en C.-B. ont ratifié une convention de cinq ans qui rehausse les salaires, les avantages et les dispositions sur la retraite. Le nouveau contrat, qui expirera en mai 2022, prévoit une hausse salariale de 8% sur cinq ans, une prime à la signature de 14 500 \$, la bonification des soins de la vue et des prestations d'invalidité de longue durée, un compte de mieux-être et le versement par l'employeur de contributions de contrepartie s'élevant jusqu'à 4% des gains annuels applicables à un REÉR collectif.

4466

Un avenir plus positif à la Mine Tio

Rio Tinto devra désormais utiliser au moins 90% de minerai provenant de Havre-Saint-Pierre dans son usine de Sorel-Tracy, plutôt que de le prendre essentiellement à l'étranger. C'est ce qui résulte des négociations entre la SL 4466 représentant les 230 travailleurs de la Mine Tio et Rio Tinto Fer et Titante.

La prolongation de la convention collective actuelle pour la période allant de 2018 à 2022 prévoit des hausses moyennes de 3% par année et l'intégration du boni de vie chère. On espère que les 70 travailleurs inscrits sur la liste de rappel depuis les derniers mois pourront être rappelés au travail. Cette prolongation du contrat vient assurer un avenir un peu plus positif à la mine, menacée de fermeture.



Les Métallos défendent la conciliation travail-famille

Les 400 travailleurs de chez Microbird (SL 9599) ont signé une convention collective de 5 ans. L'employeur a finalement retiré ses demandes en matière de temps supplémentaire obligatoire et d'horaire de travail avancé. Les travailleurs ont eu gain de cause, évitant notamment d'amorcer leur journée de travail à 6h du matin, alors qu'aucun service de garde n'est disponible. Les augmentations de salaire totaliseront 13,5 % sur la durée du contrat, avec une rétroactivité au 1^{er} janvier 2017. Les primes de soir et de nuit sont haussées. Les travailleurs obtiennent une journée de congé de maladie supplémentaire et les paies de vacances sont bonifiées (20 ans/5 semaines et 10%, 25 ans/5 semaines et 12%, 30 ans/6 semaines et 12%) et une banque de temps pouvant aller jusqu'à 120 heures est instituée. Les travailleurs qui acceptent d'être mutés sur un nouveau quart auront un boni de 1 \$/l'heure. Le montant alloué pour les bottes et lunettes de sécurité est augmenté. L'assurance collective sera transférée au Comité des avantages sociaux métallos.



Les Métallos repoussent les concessions chez Highland Valley

Grâce à la solidarité et au soutien inébranlable des syndiqués et de la collectivité, les membres de la SL 7619 à la mine de cuivre de Highland Valley près de Logan Lake (C.-B.) ont obtenu de nouvelles améliorations à leur contrat et repoussé les concessions de Teck Resources Inc. Teck cherchant à annuler les acquis négociés au fil de décennies, les membres de la SL 7619 ont réagi en votant à 99,8% pour la grève, témoignant d'une solidarité inébranlable.

«Les Métallos sont demeurés solidaires et ont appuyé les efforts du comité de négociation en vue d'un contrat équitable respectueux du travail de chaque membre à Highland Valley», a déclaré le président de la SL 7619 des Métallos, Kyle Wolff.

Exempte de concessions, la nouvelle convention améliore les salaires et les clauses sur la santé et la sécurité, maintient la prime liée au cuivre visant à renforcer la sécurité de la retraite et comprend des dispositions progressistes qui reconnaissent les droits des Premières Nations.



Excellent contrat pour les syndiqués de Mine Raglan

À la suite de négociations difficiles au cours duquel un mandat de grève a été voté dans une proportion de 99,6%, les 575 syndiqués de la SL 9449 chez Mine Raglan, ont ratifié un contrat de travail de cinq ans. On y prévoit des hausses salariales de l'ordre de 13,5 % sur cinq ans, une bonification du régime d'assurance collective et une hausse de la participation de l'employeur au régime de retraite. Un boni de signature de 5000 \$ a été alloué à chaque travailleur. Le recours à la sous-traitance sera dorénavant limité à 20% et l'employeur pourra y recourir seulement lorsqu'il n'y aura plus de travailleurs sur la liste de rappel. Il sera désormais possible pour certains mineurs et travailleurs de métier d'être formés afin d'accéder à des classes supérieures et à de meilleurs postes. L'employeur s'est engagé à poursuivre des pourparlers en compagnie d'un médiateur délégué par le ministère du Travail afin de rétablir les relations de travail saines. ■

Comité de négo de la SL 9449 : excellent contrat pour les syndiqués de Mine Raglan.



9^e mois de conflit à la CEZinc

Les 371 travailleurs de l'affinerie CEZinc à Salaberry-de-Valleyfield en sont à leur neuvième mois de grève. Une fenêtre de négociation s'est ouverte au début de l'automne, pour être aussitôt fermée de façon méprisante par la compagnie, qui veut mettre à genoux les travailleurs.

Le 2 octobre les membres de la section locale des Métallos ont rejeté avec une forte proportion de 97% une proposition patronale ressemblant fortement à la même offre que celle qui a mené les travailleurs en grève en février dernier.

«Les membres ne sont pas essoufflés, ils continuent à se tenir debout et ils réaffirment les mandats de leur comité de négociation», a fait valoir le représentant syndical des Métallos, Luc Julien.

Les Métallos ont donné le change en intensifiant la campagne mondiale, pour tisser des liens de solidarité avec des syndicats de travailleurs de Glencore à travers le

monde. Rappelons que Glencore est le principal actionnaire du Fonds de revenu Noranda qui gère l'affinerie CEZinc.

L'adjoint au directeur québécois des Métallos, Dominic Lemieux, et un délégué de la SL 6486, Vincent Mercille-Barrette, se sont rendus à Bogota en Colombie en septembre pour échanger avec une cinquantaine d'officiers syndicaux représentant l'ensemble des salariés de Glencore de par le monde, sous l'égide du syndicat mondial IndustriALL, qui représente 50 millions de travailleurs dans 140 pays.

«Les dirigeants de l'entreprise disent que le conflit va se régler au Québec. C'est vrai et c'est pourquoi nous sommes toujours ouverts à négocier sérieusement quand la compagnie sera sérieuse dans sa volonté de trouver un règlement. D'ici là, nous savons aussi par expérience que devant des multinationales qui tirent chaque jour profit de la mondialisation, les liens internationaux pèsent dans la balance», a expliqué Dominic Lemieux.

«Notre conflit est maintenant connu chez Glencore à travers le monde. Avec l'appui de nos confrères et consoeurs, nous tiendrons la fameuse journée de plus», a renchéri Vincent Mercille-Barrette. De retour de Colombie, Vincent Mercille-Barrette parcourra le Québec et le Canada en ambassadeur des travailleurs de la CEZinc à la recherche d'appuis et d'aide de la part des différentes sections locales des Métallos. ■



Campagne Adoptez un(e) gréviste

L'appui de tous est souhaité pour soutenir les grévistes de Salaberry-de-Valleyfield. En participant à la campagne «Adoptez un gréviste», des syndicats s'engagent à fournir un don récurrent aux grévistes pour la durée du conflit. Les dons ponctuels contribuent aussi à soutenir les travailleurs.

Pour inviter Vincent Mercille-Barrette à rencontrer vos instances pour expliquer le conflit, le contacter à Vmercillebarrette@hotmail.com. ■





Des grévistes Métallos américains de la mine Lucky Friday manifestent en Abitibi

Une délégation de mineurs Métallos américains de la mine Lucky Friday (section locale 5114) s'est rendue en Abitibi en août dernier pour manifester devant les bureaux administratifs de la compagnie Hecla, aux côtés de syndicalistes de la région. En grève depuis plus de 6 mois les travailleurs sont venus faire connaître la nature de leur conflit. Parmi les enjeux des négociations, on demande le maintien des conditions de travail ainsi que des mesures afin d'assurer la sécurité des travailleurs sous terre. Des grévistes de la CEZinc de Valleyfield eux-mêmes en grève depuis février dernier ainsi que des travailleurs de divers syndicats affiliés à la FTQ sont venus appuyer leurs confrères américains. SOLIDARITÉ! ■



Alain Croteau, le directeur québécois des Métallos, adressant la parole aux médias devant les bureaux de l'Association minière du Québec.

Des gens meurent pendant qu'on boudent les comités en prévention

Les Métallos pressent les minières de se remettre en

Le carnage doit cesser dans les mines du Québec! Les minières doivent cesser leur boycott des comités de travail de la CNESST en cours depuis près d'un an et travailler sérieusement à améliorer la santé et la sécurité dans les mines. La ministre du Travail doit aussi mettre son poids dans la balance pour qu'il y ait un vrai coup de barre en santé et sécurité dans les mines. C'est le cri du cœur lancé par les Métallos le 12 septembre dernier, au lendemain d'un week-end meurtrier dans les mines au Québec.

Voilà maintenant un an que les sous-comités de travail de la Commission des normes, de l'équité et de la santé et la sécurité (CNESST) n'ont pu se réunir faute de participation des représentants des minières, vraisemblablement en raison d'un mot d'ordre de l'Association minière du Québec. Ce boycott coïncide avec une ordonnance de la CNESST de cesser le travail soutirage minier (le fait de retirer du minerai), lorsque des charges explosives sont installées ou prêtes à être déclenchées.

«La CNESST est au courant, la ministre du Travail aussi,

nous lui avons écrit en mai pour lui demander d'intervenir. Maintenant, l'hécatombe se poursuit et nous sentons que

les minières ne sont plus du tout en mode prévention. Elles rejettent le modèle de comités paritaires qui a pourtant permis de faire des avancées majeures depuis 30 ans dans le secteur minier», a fait valoir le directeur québécois des Métallos, Alain Croteau.

Il était entouré de plusieurs représentants des syndicats de mineurs de la Côte-Nord et de l'Abitibi lors d'un point de presse à Québec devant les bureaux de l'Association minière du Québec (AMQ), «lobby des minières et syndicat des boss». «Tout est paralysé en matière de prévention et d'élaboration de plan d'action en santé et sécurité du travail. En boycottant les comités de la CNESST, l'AMQ se livre à des avocasseries et des enfantillages alors que des vies de travailleurs sont en jeu. On sent

un relâchement en matière de santé et de sécurité au cours des dernières années. Les mines ont déjà été beaucoup plus meurtrières, le bilan s'était amélioré dans les 40 dernières années grâce à la prévention qui se fait en partenariat

Avant d'être une affaire de gros sous pour des minières qui veulent réduire les primes d'assurance, limiter les accidents indemnisés, sortir le plus de minerai en le moins de temps possible, la santé et la sécurité sont des enjeux de vie ou de mort pour les travailleurs.

– Alain Croteau
le directeur du District 5



que les minières vention

n mode prévention

entre les employeurs et les représentants des travailleurs. Il ne faut pas revenir en arrière. La situation doit être redressée rapidement», s'est exclamé Alain Croteau.

L'AMQ confirme qu'elle manque de disponibilité pour siéger aux comités sur la santé et la sécurité dans les mines en raison de sa contestation juridique d'une ordonnance de la CNESST. «Le dossier compliqué [...] mobilise toutes nos ressources», a expliqué en entrevue au Devoir la présidente-directrice générale de l'organisme, Josée Méthot. Pourtant dans un communiqué émis le même jour, l'AMQ écrivait que «[La] santé et leur sécurité [des travailleurs] passent avant tout, ça doit être clair».

L'attitude de l'AMQ fait bondir le directeur des Métallos : «Si c'est une priorité, qu'ils s'organisent en conséquence. Avant d'être une affaire de gros sous pour des minières qui veulent réduire les primes d'assurance, limiter les accidents indemnisés, sortir le plus de minerai en le moins de temps possible, la santé et la sécurité sont des enjeux de vie ou de mort pour les travailleurs. Il ne faudrait pas le perdre de vue».

Deux travailleurs sont décédés cette année dans des mines en Abitibi, soit Roméo Girard au début septembre à la mine Kiena et Pierre Audet en février à la mine Westwood. À la suite de son enquête sur le décès de Pierre Audet, la CNESST a mis à l'amende la minière IAMgold, propriétaire de la Westwood. Trois autres travailleurs de la mine Westwood ont aussi subi un accident grave début septembre à la Westwood, dans une section de la mine qui a déjà subi plusieurs effondrements. ■

DECÈS : la mine Westwood est mis à l'amende

À la suite du rapport sur le décès de Pierre Audet à la mine Westwood survenu le 23 février dernier, la CNESST a mis la minière à l'amende.

Pierre Audet, un mineur expérimenté, avait été déclaré absent vers la fin du quart de nuit le 23 février dernier, avant d'être retrouvé à proximité d'une chargeuse-navette. La CNESST, cite parmi les possibles causes de la mort : le déplacement intempestif de la chargeuse-navette qui a coïncé mortellement le travailleur entre celle-ci et la plateforme de sécurité, le frein de stationnement qui n'était pas actionné, le levier d'accélérateur de la télécommande en position de marche et le dispositif d'interverrouillage de la porte de la chargeuse-navette qui n'était pas fonctionnel.

Afin d'éviter qu'un tel accident se reproduise, la CNESST communiquera ses conclusions à l'Association minière du Québec et à l'Association des entrepreneurs miniers du Québec.

La CNESST a exigé de l'employeur qu'il remette en fonction les dispositifs d'interverrouillage des portes. Afin d'éviter qu'un tel accident se reproduise, la CNESST communiquera ses conclusions à l'Association minière du Québec et à l'Association des entrepreneurs miniers du Québec. Les conclusions du rapport d'enquête seront également diffusées dans les établissements de formation qui offrent un programme d'études en Extraction de minerai. ■

Le 4 octobre, les Métallos ont participé à des vigiles partout au pays en mémoire des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées (FFADA). Une délégation spéciale de Métallos, composée de délégués à notre conférence Justice 2017 et représentant chaque région du pays, a assisté à une vigile émouvante à Vancouver.

«Nous nous souvenons des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées», a déclaré Ken Neumann, directeur national des Métallos.

«Des conscœurs et des membres de familles de Métallos sont au nombre des personnes disparues et assassinées», a-t-il poursuivi, réaffirmant l'appel du syndicat au gouvernement fédéral de rectifier son Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, laquelle comporte de graves lacunes.

«Les familles ont besoin de raconter leur histoire et tous les Canadiens doivent les écouter, particulièrement les responsables de nos lois et institutions.»

Lors d'une vigile sur la Colline du Parlement à laquelle assistait le premier ministre Justin Trudeau le 4 octobre, les familles des femmes et filles autochtones disparues et assassinées ont critiqué les failles de l'enquête nationale et les nombreuses promesses rompues du gouvernement fédéral envers le peuple autochtone.

Parmi les personnes présentes qui ont critiqué le bilan du gouvernement libéral, Connie Greyeyes de Fort Saint John (C.-B.), a demandé à Justin Trudeau : «Comment pouvez-vous venir ici et dire que vous appuyez les familles? Comment osez-vous tenir de tels propos?»

Les critiques ont aussi dénoncé la tendance générale colonialiste d'un gouvernement fédéral qui avait promis une véritable réconciliation, mais qui mène encore des batailles juridiques dans le but de contrecarrer les droits et les demandes des Autochtones en matière de santé, d'éducation, de services sociaux et d'autres besoins.

Les Métallos du pays sont fiers

de manifester leur solidarité aux campagnes croissantes sur la justice envers les familles des femmes et filles autochtones disparues et assassinées et les droits des peuples autochtones, qui continuent de réclamer des changements sociaux, économiques, culturels et politiques valables.

En juillet, Ken Neumann a adressé une lettre ouverte au premier ministre, appuyant publiquement les familles et insistant sur les préoccupations du syndicat face aux lacunes du gouvernement.

Les familles ont besoin de raconter leur histoire et tous les Canadiens doivent les écouter, particulièrement les responsables de nos lois et institutions.

- Ken Neumann, le directeur national des Métallos

«Le Syndicat des Métallos sait que la question des femmes autochtones disparues et assassinées le concerne, tout comme elle concerne les Canadiennes et les Canadiens. C'est pourquoi nous avons offert un soutien financier et moral à l'Association des femmes autochtones du Canada, qui a joué un rôle primordial en sensibilisant le public à cet égard, et en l'encourageant à agir. C'est aussi pourquoi nous offrons un soutien financier et moral aux Métallos qui ont perdu des êtres chers en raison de cette crise et qui désirent assister à une audience de l'enquête nationale.

«Cependant, je suis profondément inquiet du fait que le gouvernement canadien n'apporte pas un soutien adéquat à l'enquête nationale et, de ce fait, n'appuie pas les familles des femmes disparues et assassinées. L'enquête se heurte à des problèmes de logistique, alors qu'elle devrait prêter attention aux femmes autochtones, aux organisations de femmes autochtones et aux familles autochtones.

«Nous devons entendre les récits des familles, et nous devons traiter les familles avec respect et dignité, et les soutenir. Ensuite, en tant que pays, nous

devons tenir compte de ce que nous avons entendu et agir en conséquence. Nous ferions face à une nouvelle tragédie si le processus d'enquête était mené de manière inadéquate à cause de ressources insuffisantes. Au nom de tous les Métallos au Canada, je vous exhorte, vous et votre gouvernement, d'appuyer sans réserve l'enquête nationale sur les femmes autochtones disparues et assassinées afin qu'elle puisse remplir sa mission cruciale.»

La lettre a été envoyée au premier ministre immédiatement après le

deuxième Atelier pour les Métallos autochtones du syndicat à Edmonton, en juillet.

Des dirigeants et militants de tous les niveaux du syndicat se sont joints aux douzaines de Métallos autochtones à l'atelier. Ces derniers ont parlé des conséquences intergénérationnelles attribuables aux pensionnats, de la souffrance d'avoir perdu des proches parmi les femmes et les filles disparues et assassinées, et des difficultés économiques, politiques, sociales et culturelles auxquelles ils sont confrontés.

D'abord tenu à Winnipeg en 2015, l'Atelier national pour les Métallos autochtones fait suite à des politiques que les délégués du pays ont adoptées au Congrès national d'orientation 2013 du syndicat, lui donnant le mandat suivant : syndiquer les travailleuses et travailleurs autochtones, solliciter l'engagement des membres autochtones et les habiliter à tous les échelons du syndicat, négocier des conventions collectives qui respectent les droits des Autochtones et jouer un rôle actif en vue d'améliorer les conditions de vie et de travail des Autochtones au Canada.

«Faire partie de l'atelier est une expérience très intense», a déclaré Stephanie Saunders, une militante de la section locale 9074 des Métallos à Norway House (Man.) qui a coanimé l'atelier autochtone en juillet.

«Il peut s'avérer très difficile de confronter certaines questions dont nous discutons – les femmes disparues et assassinées, les pensionnats, le racisme, a poursuivi Stephanie, dont la mère est une survivante des pensionnats. En même temps, vous vous sentez grandi. L'atelier est comme un processus de guérison. Il est important d'être là, de s'exprimer et de tisser des liens.» ■

A woman with long dark hair, wearing a large, conical, woven straw hat with two silver buttons on top and a white tassel hanging from the back. She is wearing a leopard-print jacket and a necklace with a large silver pendant. She is holding a wooden drumstick in her right hand and a large, round, light-colored drum in her left hand. The drum has some greenery inside it. The background is blurred, showing what appears to be an outdoor setting with trees and lights.

Les Métallos appuient **LA JUSTICE AUTOCHTONE**



BRISER LE SILENCE

Les Métallos s'engagent dans une campagne contre la violence faite aux femmes

Le District 3 des Métallos s'associe à l'organisme Ending Violence Association of British Columbia (EVA BC) dans le cadre d'une initiative avant-gardiste visant à rompre le silence à l'égard de la violence faite aux femmes.

La campagne Be More Than a Bystander est le fruit d'un partenariat initial entre EVA BC et le BC Lions Football Club qui a permis de former plus de 100 000 Britanno-Colombiens depuis 2011 à s'opposer à la violence faite aux femmes et à rompre le silence à cet égard.

La campagne a réalisé des films et des vidéos, remporté de nombreux prix, joint des millions de personnes sur les médias sociaux et été louangée par les Nations Unies. Elle est reconnue pour ses cours de formation et ses programmes sectoriels novateurs qui rehaussent la sensibilisation et changent les attitudes.

Les Blue Bombers de Winnipeg, le football amateur de la Saskatchewan, l'Institut de technologie de la C.-B. et l'Université Simon Fraser font partie des groupes impliqués dans la campagne.

Le District 3 des Métallos est très heureux d'annoncer son partenariat avec EVA BC afin d'offrir de la formation personnalisée qui permettra aux Métallos de poursuivre

ce travail important en vue de changements sociaux. Le programme leur procurera la confiance et les compétences nécessaires pour s'opposer à la violence faite aux femmes et devenir des leaders à transmettre le message dans notre syndicat et nos lieux de travail.

Des joueurs des Lions de la C.-B. et des Blue Bombers de Winnipeg prendront part à la formation en personne et travailleront conjointement avec des formateurs chevronnés d'EVA BC. Le programme interactif vise à renforcer les compétences plutôt qu'à transférer de l'information.

«En tant que Métallos, nous sommes fiers d'ouvrir la voie, a souligné le directeur du District 3 Stephen Hunt. Grâce à ce partenariat prometteur, nous pourrions continuer de montrer le chemin et nous attaquer aux questions importantes qui touchent nos membres et leurs familles. J'encourage nos membres du district à appuyer ce travail et à songer à présenter une demande de formation.»

La première séance aura lieu du 13 au 16 février à Harrison Hot Springs (C.-B.).

Pour des détails sur le programme ou présenter une demande de formation, consultez le site www.usw.ca/district3 ou envoyez un courriel à dsykes@usw.ca. ■



Héros communautaires

Métallos lauréats du **Prix Jefferson** pour service communautaire

Les Métallos font d'excellents voisins. Nos membres donnent en retour à nos collectivités de nombreuses façons. En 2015, notre syndicat s'est associé à la Jefferson Awards Foundation aux États-Unis afin de reconnaître l'incroyable travail communautaire de ses membres.

Cette année, quatre Métallos canadiens ont été honorés, dont Nancy McCurrach (STT, Section locale nationale 1944), lauréate du prix national Jefferson pour service exceptionnel par un(e) employé(e).

La Fondation, créée en 1972, rend hommage aux héros qui contribuent énormément à leurs localités par des actions bénévoles et caritatives.

Suite à la page 20.

Félicitations à tous les lauréats e



Nancy McCurrach **District 3, STT,** **section locale nationale 1944**

Nancy McCurrach a fondé Tri-Cities Refugee Welcome Wagon, des amis et collègues qui aident des réfugiés syriens et turcs à se réinstaller à Port Coquitlam (C.-B.). Le groupe a recueilli 4500 \$ qui couvriront les frais médicaux urgents des réfugiés et l'achat de poussettes, de cartes d'autobus, de nourriture et d'autres choses. Ils se lient d'amitié avec leurs voisins et les soutiennent, mangeant avec eux, les conduisant à l'école et leur enseignant l'anglais.

Nancy a subi quatre transplantations de la cornée à la suite d'une maladie rare appelée kératocône. Malgré cette épreuve, elle travaille bénévolement sans relâche auprès de nombreux organismes communautaires, notamment d'un groupe qui encourage des femmes et des filles confrontées à la pauvreté et des dépendances.

«Je suis reconnaissante à mon syndicat de soutenir des membres comme moi qui veulent faire bouger les choses par le service communautaire», a-t-elle précisé.

Nancy a été sélectionnée comme la bénévole lauréate du prix global Jefferson des Métallos pour 2017, et nommée par le District 3 (Ouest du Canada).

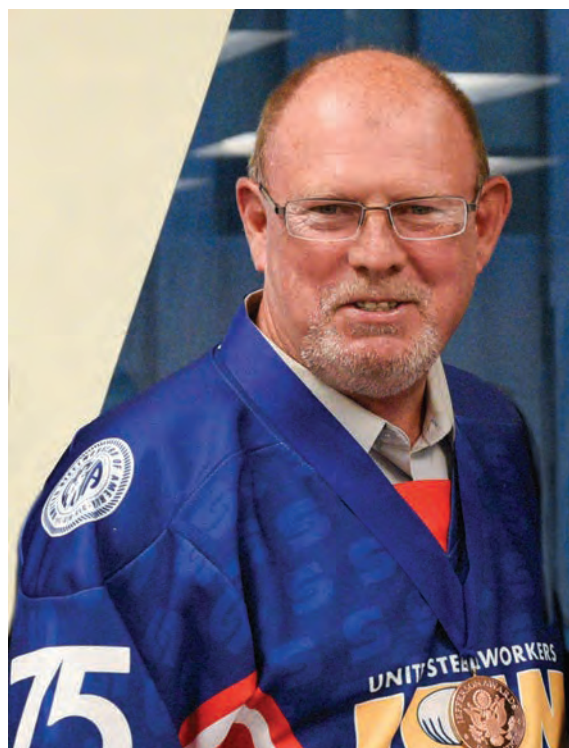
Darren Green **District 6, section locale 5328**

Darren Green est l'initiateur du projet Opération sacs à dos du conseil régional des Métallos de Hamilton, qui consiste à remplir des sacs à dos de fournitures scolaires en vue du retour en classe des enfants cet automne. En œuvre depuis six ans, le projet a attiré des sociétés et d'autres organisations commanditaires. En 2017, les bénévoles ont distribué plus de 1000 sacs à dos à des enfants dans le besoin.

Darren dirige des efforts visant à nourrir des sans-abri et des bénévoles à des refuges locaux. Il a collaboré à recueillir 400 000 \$ pour des banques alimentaires, présente des cours anti-harcèlement dans des lieux de travail en Ontario et en Alberta, et encadre des initiatives contre le racisme.

Afin de changer la perception du public du mouvement ouvrier, Darren a créé et promu le thème #CommunityMatters sur les médias sociaux.

«Selon moi, c'est ce que nous faisons de plus important», a déclaré Darren.



t lauréates du prix Jefferson!

Lena Sutton, ORME, section 10

Lena Sutton, présidente de la section 10 de l'Organisation des retraités des Métallos (ORME) à Hamilton, compte parmi les lauréats du prix Jefferson des Métallos en raison de son engagement permanent à soutenir les personnes dans le besoin.

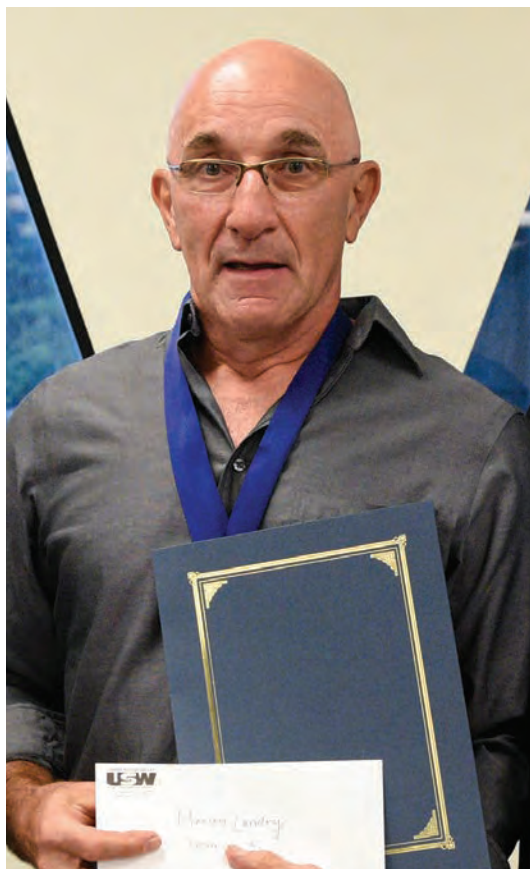
Lena Sutton a adhéré à la SL 7711 en 1974 et a été élue présidente de la section régionale de l'ORME en 2006. Pendant ses quelque 40 années de militantisme, on estime qu'elle a contribué à recueillir plus de 100 000 \$ et servi des milliers de repas aux nécessiteux et sans-abri.

Lena siège au comité de la condition féminine de la région de Hamilton et participe à des collectes de fonds destinés à Centraide et d'autres organismes caritatifs locaux. Elle aide aussi des familles à faible revenu et des retraités à remplir leurs déclarations fiscales.

«J'ai vu mes parents appuyer de nombreuses familles dans notre petite ville en périodes difficiles. Aujourd'hui, je le fais parce que je me soucie de mes voisins et qu'à mon avis la collectivité est importante», a constaté Lena.



Photos : Steve Dietz



Marien Landry District 5, section locale 6951

Marien Landry, un membre retraité de la SL 6951 du District 5 au Québec, a reçu le prix Jefferson des Métallos en reconnaissance de ses efforts à construire des établissements scolaires et de santé destinés aux enfants du Guatemala.

Marien a travaillé pendant 30 ans chez ArcelorMittal comme inspecteur et à la préparation de cuves de fusion. Lors de sa première visite au Guatemala il y a sept ans, il a immédiatement constaté l'absence d'établissements scolaires et de santé adéquats. Afin d'améliorer la vie des gens de ce pays de l'Amérique centrale, il a créé «Le projet Guatemala».

Depuis son départ à la retraite, Marien a réalisé de nombreux projets, construisant et rénovant des édifices essentiels dans de petites communautés. «Les enfants du Guatemala sont ma principale inspiration».

«Mon but premier est d'assurer l'accès à l'éducation à autant d'enfants que possible en construisant des écoles», a-t-il expliqué.

Avec le concours du Syndicat des Métallos, Marien a recueilli plus de 165 000 \$ pour le projet. ■



Conférence du Syndicat des Métallos sur **LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ, L'ENVIRONNEMENT**

Les histoires sont troublantes.

La permanente Lynne Descary a longtemps travaillé avec un collègue sans savoir que sa conjointe le battait. Après des années de violence, il lui a finalement dit la vérité sur ses blessures, et elle l'a aidé à s'en sortir et à obtenir du soutien.

Selon les statistiques, une femme sur trois sera victime d'une agression sexuelle dans sa vie. C'est un problème particulier aux femmes. Cependant, l'histoire de Lynne nous fait comprendre pourquoi nous devons négocier des clauses sur la violence conjugale dans toutes nos conventions collectives, et non seulement dans les lieux à prédominance féminine.

Maintenant retraitée, Marsha Bradcoe a vécu une transition sexuelle du masculin au féminin dans un lieu de travail à prédominance masculine : une mine de charbon en Colombie-Britannique. Elle a obtenu le soutien de ses collègues, de sa section locale

(7884) et de son employeur, mais nombre de personnes transgenres n'ont pas cette chance et finissent par s'isoler socialement, s'enliser dans la dépression et se suicider.

Michelle Dey travaille dans un centre d'appels et les politiques de l'employeur lui interdisent de raccrocher, même si le client la harcèle sexuellement, l'appelant d'un spa pendant qu'il assouvit ses désirs.

Ces histoires ont donné vie à l'important travail de nos militantes et militants en santé, sécurité, environnement et droits de la personne. Trois cents délégués se sont réunis à Vancouver pendant quatre jours afin de s'informer, suivre de la formation et nouer des relations.

«Nos militants en santé et sécurité sont reconnus comme les plus dévoués et dynamiques du mouvement ouvrier», a souligné le directeur national, Ken Neumann, à l'ouverture.

«Nos militants des droits de la personne nous ont sensibilisés au harcèlement et

à la discrimination dans de nombreuses parties de notre société, dont nos lieux de travail. La conférence nous rappelle que notre syndicat se bat pour la justice au travail, à l'échelle de la planète et pour les personnes marginalisées.»

*Quelqu'un va aller
en prison.*

– le détective Kevin Sedore

La campagne des Métallos Mettons fin au carnage, Appliquons la loi a constitué l'élément marquant du deuxième jour de la conférence, quand le détective Kevin Sedore a raconté l'effondrement de l'échafaudage de Metron Construction qui a tué quatre travailleurs la veille de Noël 2009.

Les délégués ont écouté un des appels déchirants au 911 pendant que les premiers intervenants maintenaient en ligne la résidente

**JUSTICE
2017**

Syndicat des Métallos
Conférence nationale sur la santé, la sécurité,
environnement et les droits de la personne



Atelier de discussion sur la
violence structurelle au travail



Le détective
Kevin Sedore



MENT ET LES DROITS DE LA PERSONNE

d'un appartement afin qu'elle raconte ce qu'elle avait vu.

Croyant au départ qu'il s'agissait d'un accident, le détective Sedore a réalisé qu'il y avait plus en jeu, c'est pourquoi il a «pris la relève» des enquêteurs du ministère du Travail.

En recueillant et en analysant les preuves minutieusement, Kevin Sedore s'est aperçu que l'échafaudage avait été modifié, qu'il ne pouvait soutenir en toute sécurité le poids des personnes et de l'équipement, et pendant toute la durée de son enquête, l'entreprise de construction ne coopérait pas.

Pendant son enquête, Kevin Sedore a appris l'existence de la Loi Westray, qui tient les entreprises criminellement responsables des décès et blessures au travail.

«J'étais vraiment en colère à ce point, a-t-il dit à la conférence Justice. Quelqu'un va aller en prison.»

L'enquête a mené à l'arrestation de trois

hommes et à des accusations contre l'entreprise. Parmi eux, le directeur de projet Vadim Kazenelson a été reconnu coupable et condamné à trois ans et demi de prison en janvier 2016, la première peine du genre aux termes de la Loi Westray. L'appel de Vadim Kazenelson sera entendu en décembre 2017.

Le directeur du District 3 des Métallos Stephen Hunt a remercié le détective d'avoir appliqué la Loi Westray. «Vous nous avez aidés à élever la barre», a-t-il déclaré.

Des travailleurs continuent de mourir à des taux alarmants. Pat McGregor, président de la SL 1-423 a raconté qu'il avait demandé à comparaître dans le cadre de l'enquête du coroner sur la mort de Bradley Haslam, 18 ans, qui s'est retrouvé coincé dans un convoyeur pendant qu'il travaillait à la scierie de Tolko à Lavington (C.-B.), le 15 juin 2013.

Pat McGregor ne se trouvait pas sur les lieux, et le personnel de la scierie

n'était pas syndiqué. Les participants à l'enquête, notamment l'employeur et WorkSafeBC, ont été surpris de voir notre syndicat y prendre part.

Cependant, le Syndicat des Métallos a obtenu l'autorisation de témoigner, puisqu'il représente les travailleurs à dix autres installations de Tolko en C.-B. De nombreuses recommandations de l'enquête ont découlé de suggestions de notre syndicat. La famille de Bradley l'a remercié d'avoir défendu les travailleurs, le seul à l'avoir fait.

Comme de nombreuses autres entendues pendant la conférence, l'histoire de Pat McGregor est un exemple des efforts de notre syndicat pour améliorer le sort de tous les travailleuses et travailleurs, non seulement celui de ses membres. Nous mettrons fin au carnage. Nous appliquerons la loi. Nous apporterons des changements positifs à nos lieux de travail et nos localités grâce à notre travail incessant pour la justice. ■



Photo - Steve Dietz

La campagne des Métallos sur les forêts exploitables prend de l'ampleur

La campagne des Métallos sur les forêts exploitables visant à renforcer les localités tributaires de l'industrie forestière enrôle le soutien des municipalités face au conflit toujours non résolu sur le bois d'œuvre résineux entre le Canada et les États-Unis.

Impliquez-vous et signez la pétition à :

workingforest.ca

À la suite de l'expiration de l'ancien Accord l'année dernière, l'industrie canadienne du bois s'est vue imposer des tarifs préliminaires dévastateurs par l'Administration Trump totalisant près de 27%, des droits compensateurs de 19,88% et des droits antidumping de 6,87%.

Contrairement à toutes les constatations des tribunaux sur le conflit, l'industrie

américaine prétend que les droits de coupe provinciaux versés par les entreprises canadiennes constituent des «subventions», ce que l'industrie et les gouvernements canadiens réfutent.

Le département américain du Commerce devait prendre sa décision finale sur les droits à imposer au bois d'œuvre canadien en septembre, mais il l'a reportée alors que la renégociation de l'ALENA se poursuit entre le Canada, les États-Unis et le Mexique. Du même coup, les négociateurs tentent toujours de conclure un nouvel accord portant spécifiquement sur le bois d'œuvre.

«Cette décision du département américain du Commerce pourrait être considérée comme un sursis, mais notre industrie et nos localités sont toujours menacées par le puissant lobby américain du bois, a déclaré le président du Conseil du bois des Métallos Bob Matters. En cette ère d'incertitude, nous

devons continuer d'insister auprès de tous les paliers de gouvernement pour qu'ils préservent une industrie et un mode de vie qui ont littéralement bâti le Canada.»

La campagne des Métallos exhorte les municipalités et les conseils municipaux à adopter sa résolution «à l'appui d'une campagne visant à garantir, par des négociations équitables avec les États-Unis, un accord sur le bois d'œuvre résineux qui fait passer les intérêts des collectivités, des travailleurs forestiers et des familles d'abord».

Les délégués au congrès de la Fédération des municipalités canadiennes (FMC), qui représente plus de 2000 gouvernements locaux au Canada, ont donné un élan à la campagne des Métallos en adoptant la motion suivante :

«... qu'il soit résolu que la FMC continue de travailler avec le gouvernement



pleur

fédéral afin d'appuyer les intérêts des localités touchées par les droits compensateurs imposés par les États-Unis sur le bois d'œuvre résineux, qu'elle veille à ce que le gouvernement fédéral comprenne toutes les répercussions des mesures commerciales visant le bois d'œuvre résineux sur les économies locales et qu'elle les fasse connaître à nos homologues américains.»

La campagne sur les forêts exploitables invite les particuliers à signer notre pétition de soutien à workingforest.ca. Puisque l'industrie du bois procure des centaines de milliers d'emplois rémunérateurs directs au pays, nous exhortons tout le monde à s'exprimer et à dire au gouvernement canadien que nous avons besoin d'un bon accord sur le bois d'œuvre résineux. ■

Ken Neumann, directeur national des Métallos, Napoleon Gomez, secrétaire-général de Los Mineros, Richard Trumka, président de l'AFL-CIO, et Leo Gerard, président international des Métallos.



A-t-on vraiment besoin de l'ALENA?

Un nouvel accord doit rehausser la protection et l'avancement des travailleurs

«On s'est fait passer un sapin avec l'ALENA», voilà comment le directeur national Ken Neumann a caractérisé l'accord commercial initial dans le Toronto Star le mois dernier, quand les renégociations de l'ALENA se sont intensifiées.

Depuis que le Canada a commencé à se préparer en vue des négociations plus tôt cette année, le Syndicat des Métallos a demandé instamment sur toutes les plateformes disponibles qu'en fin de compte, tout accord en résultant rehausse la protection et l'avancement des travailleurs canadiens.

À l'occasion du Sommet trinational des syndicats qui a eu lieu le 12 octobre à Washington, Ken Neumann et le président international Leo Gerard ont insisté pour que le nouvel ALENA, quel qu'il soit, tienne compte des droits des travailleurs.

«Nous connaissons trop bien les répercussions dévastatrices des politiques commerciales défaillantes sur nos membres. Depuis l'ALENA, l'inégalité salariale s'est accrue, les salaires ont stagné et les pertes d'emplois ont augmenté au Canada comme aux États-Unis», ont expliqué Ken Neumann et Leo Gerard dans une déclaration commune.

Que vous l'appeliez ALENA ou autrement, le Syndicat des Métallos recommande depuis longtemps un meilleur accord commercial doté de règles d'origine régionale et de droits exécutoires visant à protéger la population ouvrière et l'environnement. Cet accord doit sérieusement limiter le contenu étranger et empêcher les entreprises de déplacer les emplois là où les salaires, les conditions de travail et les normes de sécurité sont les plus faibles.

Dans un mémoire à Affaires mondiales Canada, Ken Neumann a soulevé la nécessité absolue d'éliminer le chapitre 11 de l'ALENA, qui autorise les entreprises privées à poursuivre le gouvernement canadien, devant des tribunaux secrets, si elles jugent que les lois et règlements qui protègent notre environnement, notre santé et la main-d'œuvre et d'autres droits leur nuisent.

«Aux termes de cette disposition, des entreprises ont réclamé des milliards de dollars à notre gouvernement. Il faut l'annuler», a déclaré Ken Neumann.

Notre gouvernement doit aussi exiger que soit préservé le chapitre 19 sur le processus d'appel binational, sinon les décisions définitives seraient laissées aux tribunaux américains. Le chapitre 19 s'est avéré crucial pour les travailleurs forestiers canadiens, en leur permettant d'interjeter appel et de faire annuler des centaines de millions de dollars de droits imposés injustement par les États-Unis.

«Notre gouvernement soutient toujours qu'il promeut un programme commercial "progressiste", mais ce ne sont que des mots», a poursuivi Ken Neumann.

«Ce qu'il nous faut est un accord commercial qui avantage vraiment la population ouvrière et non seulement les grandes entreprises. Si notre gouvernement ne peut atteindre ces objectifs, nous ne voyons pas l'utilité de continuer dans cette voie. À moins d'améliorer l'ALENA, la terre ne cesserait pas de tourner si on y mettait fin.» ■



Le député Scott Duvall remet une plaque commémorative à une éléctricienne de sa circonscription de Hamilton Mountain.

Un projet de loi propose de protéger les pensionnés en cas de faillites d'entreprises. Les libéraux sont-ils de cet avis?

Les Métallos appuient un projet de loi émanant du député néo-démocrate et Métallo retraité Scott Duvall, lequel vise à protéger les retraités touchés par les procédures de faillites d'entreprises.

Scott Duvall, député de Hamilton Mountain et ancien président de la section locale 5328, a annoncé en septembre qu'il présenterait un projet de loi au Parlement pour mettre fin aux injustices subies par d'innombrables travailleurs et retraités au Canada depuis des décennies.

La projet de loi moderniserait la loi qui remonte aux années 1930 et protégerait les pensions et les avantages sociaux des travailleurs lors de faillite et d'insolvabilité d'entreprises. Les pensionnés deviendraient des créanciers garantis dans les situations de faillite et leurs régimes de pension seraient entièrement capitalisés avant

que d'autres créanciers puissent être payés. La législation empêcherait la suspension des prestations de santé des retraités pendant les procédures de restructuration, une pratique insidieuse dont ont été victimes récemment des milliers de Métallos retraités chez U.S. Steel (Stelco) en Ontario et chez Cliffs Natural Resources au Québec et à Terre-Neuve-et-Labrador.

«Beaucoup trop de Canadiens souffrent depuis des décennies de l'inaction des gouvernements libéraux et conservateurs successifs, a déclaré Ken Neumann, directeur national du syndicat. Il est temps pour les libéraux, qui ont fait campagne afin d'améliorer la sécurité de la retraite, d'appuyer de sérieux changements qui protégeront les travailleurs et les retraités».

La faillite de Sears Canada, le plus récent de tels scandales, s'ajoute à l'accumulation de preuves voulant que les lois fédérales doivent être réformées.

Après avoir été autorisée par la cour à se placer à l'abri de ses créanciers, Sears Canada a annoncé en octobre

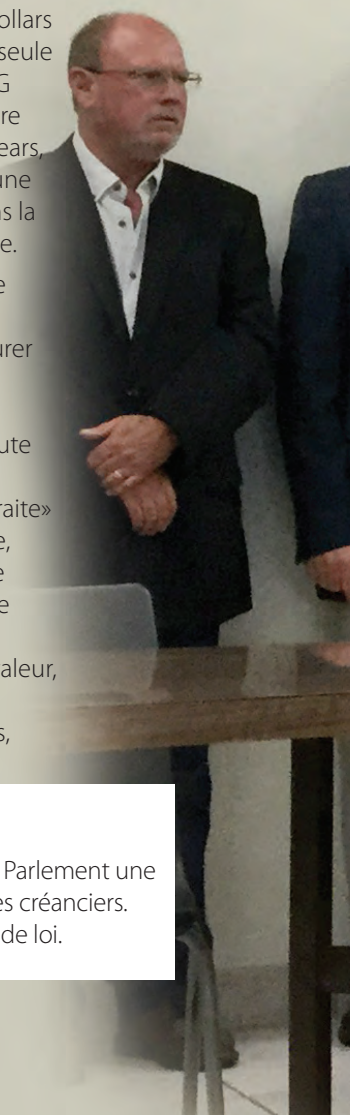
qu'elle prévoyait fermer ses magasins partout au pays. On s'attend à la perte de quelque 12 000 emplois et il se peut que les pensions et les avantages sociaux de 18 000 retraités subissent des réductions désastreuses.

La perspective que des travailleurs et des retraités perdent leurs pensions et avantages est d'autant plus effroyable vu qu'il y a quelques années à peine, le régime de pension de Sears Canada affichait un surplus de 220 millions de dollars.

Cependant, l'année dernière la position de financement du régime de pension de la compagnie accusait un déficit de 110 millions de dollars. Étonnamment, alors qu'elle éprouvait des difficultés à financer son régime, Sears Canada a versé des sommes astronomiques, 1,4 milliard de dollars au total, à ses cadres supérieurs et actionnaires sous forme de dividendes spéciaux et de rachats d'actions.

Dans ce «processus méthodique d'extraction de valeur», des centaines de millions de dollars sont allés à une seule personne, le PDG de la société mère américaine de Sears, qui détiendrait une part de 45% dans la filiale canadienne.

Autrement dit, le régime de Sears aurait pu demeurer entièrement capitalisé en y injectant une toute petite part de la valeur ainsi «extraite» de la compagnie, sans parler de ce qui aurait pu être accompli si une partie de cette valeur, créée au départ par les employés,



Un projet de loi destiné à protéger les rentes des retraités

Au moment de mettre sous presse, la députée de Manicouagan, la bloquiste Marilène Gill, a déposé au Parlement une pétition ainsi qu'un projet de loi destiné à protéger les rentes en cas de faillite ou d'arrangement avec les créanciers. Des Métallos et retraités québécois étaient sur la colline du Parlement pour appuyer le dépôt du projet de loi.

avait été réinvestie dans l'avenir de l'entreprise.

Tout aussi horripilant, de nombreuses entreprises parmi les plus grandes au Canada se livrent depuis longtemps à cette pratique «d'extraction de valeur» à court terme aux dépens des emplois, des pensions et d'autres investissements.

Selon une récente analyse de 34 entreprises, le financement total de leurs régimes de retraite à prestations déterminées a chuté d'un surplus combiné de 560 millions de dollars en 2007 à un manque à gagner de 13 milliards de dollars en 2016.

Toutefois, en ces «temps difficiles», ces mêmes entreprises remplissaient les poches de leurs actionnaires et cadres supérieurs à coup de 410 milliards de dollars en «valeur extraite», un montant plus de 30 fois supérieur au déficit total des pensions. Ces chiffres en disent long lorsqu'il s'agit de détromper les propos des entreprises voulant que les régimes de retraite à prestations

déterminées, qui procurent aux travailleurs une retraite convenable et sécuritaire, ne puissent pas être maintenus dans la durée.

Honteusement, le gouvernement libéral non seulement tolère de telles pratiques injustes, mais il a introduit une loi qui enrichirait davantage les plus grandes entreprises du pays en leur permettant de délaissier les obligations des régimes à prestations déterminées. Le projet de loi C-27 proposé par les libéraux rétablit un plan de l'ancien gouvernement conservateur, avant qu'il ne l'abandonne en 2014.

«Les libéraux ont fait campagne en promettant aux retraités une meilleure sécurité de retraite et une meilleure protection, mais ils tiennent tellement à donner un autre cadeau aux entreprises

qu'ils reprennent des politiques conservatrices qui ont échoué et ce sont les retraites décentes des Canadiens qui en font les frais», a fait valoir Ken Neumann.

«Le projet de loi C-27 fragilisera encore plus la sécurité de la retraite et il doit être abandonné. Le gouvernement libéral peut commencer à tenir une promesse de campagne en soutenant le projet de loi pour apporter des améliorations aux lois sur l'insolvabilité des entreprises», a-t-il ajouté.

«Les travailleurs et les pensionnés canadiens veulent plus que des discours vides de sens quand leurs pensions et leurs avantages sociaux sont réduits alors que les profits vont aux banques, PDG et riches investisseurs. Les Canadiens veulent que leur gouvernement agisse enfin correctement à leur égard». ■

www.npd.ca/pensions



Scott Duvall, député fédéral et ancien président de la SL 5328 des Métallos, a annoncé en septembre qu'il présenterait un projet de loi visant à protéger les retraités touchés par les procédures de faillites d'entreprises.

PROTÉGER LES RETRAITÉS pas les riches PDG et les banques



Le 26 septembre dernier, après un an de projet-pilote et quatre ans d'activité, la multinationale Uber a annoncé son intention de se retirer du marché québécois si le gouvernement n'abaissait pas ses critères en ce qui a trait à la formation des chauffeurs.

En effet, pour renouveler le projet-pilote d'Uber, Québec exige 35 heures de formation aux chauffeurs d'Uber et une vérification de leurs antécédents judiciaires par les corps policiers plutôt qu'une firme privée, comme c'est le cas actuellement. La multinationale n'en dérogeait pas : elle veut moins d'heures de formation encore. Pourtant, cette formation, gage de sécurité pour le public, est de 150 heures pour les chauffeurs de taxi et de limousine du Québec indépendant et de 35 heures pour les chauffeurs affiliés à des intermédiaires autorisés par le gouvernement du Québec.

Pour le Regroupement des travailleurs autonomes Métallos (RTAM-Métallos) qui compte près de 2000 membres issus de l'industrie du taxi et du camionnage, ce n'est que du chantage. «Le modèle d'affaire illégitime d'Uber n'est pas fait pour le Québec. Depuis le début, nous demandons que les chauffeurs d'Uber soient soumis aux mêmes règles que les chauffeurs de taxi et de limousine. Le gouvernement n'a pas eu les mêmes exigences et déjà, c'est trop pour Uber», a fait valoir le porte-parole du RTAM, Wilson Jean Paul.

Il faut savoir que le décret qui permettait à Uber d'opérer sous projet-pilote au Québec devait venir à échéance le 14 octobre. Au moment de mettre sous presse, le gouvernement ne disposait que de quelques jours avant de publier

un nouveau décret pouvant laisser selon la loi un délai d'avis raisonnable au public. L'annonce d'Uber est survenue quelques jours à peine avant cette limite.

Le gouvernement du Québec a réagi promptement à l'annonce du retrait d'Uber. «Je ne peux pas croire qu'une multinationale comme Uber ne puisse s'adapter aux lois et règlements du Québec», a lancé le ministre des Transports Laurent Lessard. «Nous ne sommes pas en mode de négociations. La négociation a eu lieu l'an dernier avant d'adopter le projet-pilote l'an dernier».

Cette position du gouvernement du Québec réjouit le RTAM-Métallos. «Québec doit rester ferme et ne pas se laisser attendrir par les stratégies de cette multinationale voyou. C'est vraiment un minimum. Le ministre a donné sa parole vendredi dernier lors de l'annonce des nouvelles conditions imposées à Uber. Il s'agit d'un engagement envers la sécurité des Québécois. Et on ne parle même pas de toutes les taxes impayées et des nombreuses amendes pour lesquelles il n'y a pas eu de poursuites. Le choix

est simple : soit Québec maintient ses conditions, Uber s'y plie et le projet-pilote est reconduit ou soit il résilie le projet-pilote.»

La décision d'Uber fut annoncée près d'une semaine après la décision de Londres d'exiger le retrait des voitures de Uber sur le territoire de la City. «Partout où elle passe, Uber essaie de forcer les gouvernements à se plier à ses exigences et de casser les systèmes en place avec une concurrence déloyale. Londres a dit non, maintenant Québec doit tenir son bout.»

S'il s'avère qu'Uber quitte bel et bien le Québec, il restera toutefois à réparer les dommages laissés par son passage. En septembre, le ministre des Transports reconnaissait que la valeur des permis avait chuté de 38% seulement au cours de la dernière année, soit une perte évaluée à 332 M\$ en moins de 9 mois. On peut penser que les pertes encourues depuis l'arrivée d'Uber en 2013, tant au chapitre des courses perdues que de la valeur des permis, sont beaucoup plus importantes.

Bref, histoire à suivre. ■

